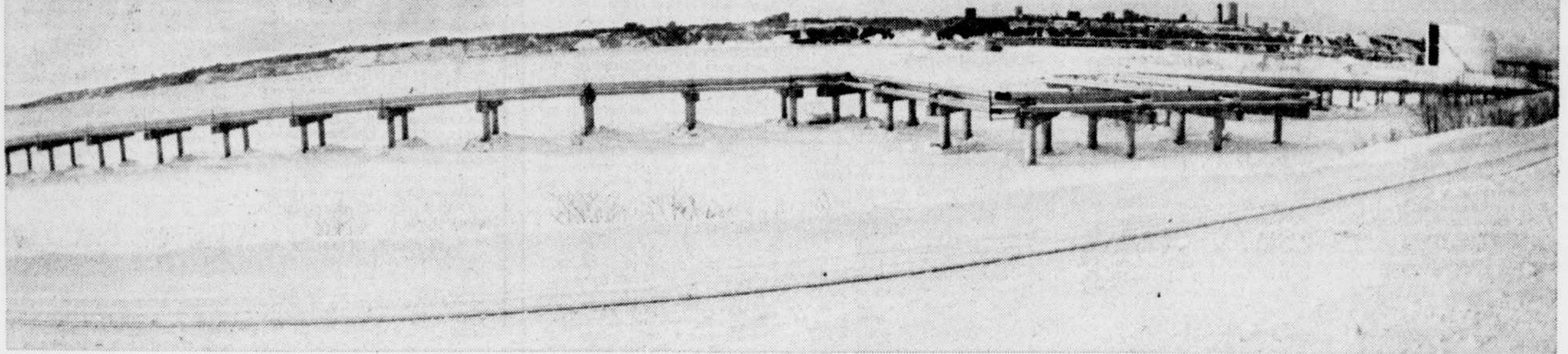


Les oiseaulogues sont des hommes d'affaires



Le Soleil, André Boucher

Tant d'immobilisations coûteuses auront-elles créé une manne d'emplois proportionnelle en l'an 2000? Si oui, bravo! Sinon, les Québécois resteront pauvres au plan financier et misereux au chapitre de la qualité de la vie...

Où va le port de Québec?

A l'heure où les ports canadiens, hormis ceux du Québec, font des profits, alors que les exportations vers l'Orient passent de plus en plus par les ports du Pacifique et qu'un super-port céréalier verra le jour à Gros-Cacoua, où va et à qui appartient le port de Québec?

Dans un document de 50 pages à l'intention du Conseil régional de développement de Québec (CRDQ), le sociologue Lionel Robert pose ces questions et met en doute la viabilité d'un complexe industrialo-portuaire à Beauport et/ou à Lauzon, d'ici l'an 2000, compte tenu de l'improbabilité que la zone métropolitaine de Québec puisse, d'ici là, se structurer en un véritable pôle de croissance ou de développement économique au pays.

Anarchie et déclin

Bien qu'elle lui apparaisse éminemment souhaitable, une telle avenue s'avère illusoire dans la mesure où les principales étendues qui la sous-tendent, depuis une décennie, sont incohérentes, contradictoires, dénotent une absence de planification régionale, masquent une tendance canadienne à la concentration portuaire au centre (Toronto), à l'ouest (Vancouver) ou dans l'est (Maritimes), pendant que perdure "l'incurie" ou le mutisme de l'Etat québécois en cette matière.

Essentiellement en déclin depuis 1870, le havre local n'est plus qu'un port de transit. Sa performance se trouve handicapée par la faiblesse de son "hinterland" (arrière-pays) industriel: pas d'industrie de pointe, une région consommant plus qu'elle ne produit, une économie de services dont deux éléments "moteurs", le tourisme et le fonctionnarisme, déclinent ou stagnent eux aussi au profit de Montréal et de Hull. Au surplus, la décentralisation administrative du Québec n'augure rien de bon pour sa capitale.

Même dans la perspective d'un Québec indépendant, les activités industrielles, sur la Rive-nord, auront tendance à se marginaliser davantage alors que la spécialisation industrielle de la Rive-sud "n'est pas en soi liée au développement d'un complexe industrialo-portuaire". Robert prévoit que la rivalité entre les deux rives pourrait reproduire l'ancienne opposition Ottawa-Hull d'avant la Commission de la capitale nationale.



Jacques Dumais

Qui sont les "oiseaulogues"

Les défenseurs d'un complexe industrialo-portuaire sont une poignée d'hommes d'affaires de la Chambre de commerce de Québec. Après avoir permis ou participé au développement immobilier tant décrié au centre-ville, par le biais de leur instance politique au pouvoir, le Progrès civique, voilà qu'ils cherchent à réaliser, depuis 1974, leurs intérêts par l'intermédiaire de la Société Inter-Port de Québec (SIQ). Avec la bénédiction de l'Etat québécois, en l'absence de tout débat régional, celle-ci favorise surtout la Rive-nord et boudé les institutions démocratiques comme la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

On l'aura deviné, Lionel Robert est membre du Rassemblement populaire de Québec. Il a même préparé le mémoire soumis, en novembre dernier, par ce parti d'opposition à la Commission fédérale d'environnement sur le projet de développement des battures de Beauport. Il est temps, dit-il, que les groupes populaires locaux ne se limitent plus aux questions d'aménagement mais abordent l'économie globale, trop longtemps laissée sous la coupe des seuls affairistes.

A son avis, ces affairistes rêvent en couleurs. Plus que les environnementalistes inquiets, ce sont les véritables "oiseaulogues" des battures tonitruant un concept peu articulé qui, s'il achoppait comme tant d'autres projets portuaires antérieurs, trahirait de nombreuses attentes de la part des travailleurs en plus d'hypothéquer gravement l'environnement et l'économie de toute une région.

Panacée des grands projets

Lionel Robert souligne que les projets

avancés de développement industrialo-portuaire se partagent en deux catégories: des petits projets, liés à quelques multinationales déjà présentes à Québec, projets qui créent relativement peu d'emplois; un ou deux gros projets dont la réalisation reste très "aléatoire" si l'on tient compte du fait que l'aluminerie de Saint-Augustin a déjà "calé" une fois et que le terminal méthanier prévu à Lauzon est encore loin à l'horizon.

La nouvelle panacée de l'heure, depuis le départ des conteneurs du CP, réside dans un terminus forestier. Du reste, l'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent faisait valoir, cette semaine, la manne pan-québécoise qui en résulterait. Mais Robert constate que ses promoteurs attendent que "les gouvernements s'impliquent beaucoup financièrement" (une facture de \$30 millions), au profit de la Reed Paper qui menaçait, en 1977, de fermer son usine Canadian Glas-sine...

On a aussi parlé d'un complexe agro-alimentaire monopolisé par des multinationales déjà en place, Unitank Ltée, les Industries Ledden Ltée et la compagnie Bunge. Gérante des silos à grains du Vieux Port, cette dernière a, elle aussi, menacé de quitter la région avant que le fédéral ne décide de l'aider à améliorer ses galeries de chargement. La mise sur pied d'un moulin à farine et d'une usine de trituration d'oléagineux ne créeraient que 35 et 42 emplois, draineraient encore des fonds publics en plus de polluer un secteur portuaire "déjà fortement pollué".

Quant au complexe naval projeté autour de la Davie de Lauzon, Lionel Robert se demande comment on peut le développer sur la base des seuls "contrats politiques" alors que les prévisions du marché sont assez sombres concernant la construction de navires, entre 1980 et 1990 et que la tendance d'Ottawa dans ses immobilisations profite surtout aux ports des Maritimes.

Une aluminerie et un port de transbordement pour méthaniers sur la Rive-sud assureraient en partie le redressement économique régional grâce à sous-traitance et aux retombées sur l'emploi. Toutefois, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) conclut, l'an dernier: "...Leurs chances de réalisation demeurent plutôt minces actuellement et

sont reliées à des politiques nationales, assez complexes en ce qui concerne l'électricité et le gaz naturel."

"On comprend mal, commente Robert, que, sans plus d'analyse, la SIQ et l'OPDQ recommandent de faire des immobilisations pour un projet qui se présente sans aucune probabilité de réalisation. Encore une fois, on met la charrue devant les boeufs!"

Des erreurs coûteuses

Une telle absence de planification a, dans un passé récent, suscité des immobilisations portuaires aujourd'hui erronées ou caduques dont la population pâtit: le développement accéléré des battures de Beauport; l'installation de "L'Aigle d'Or" à Saint-Romuald; l'implantation d'un terminal de conteneurs et de réservoirs pétroliers à l'Anse-aux-Foulons.

Aménagé en 1970, agrandi en 1973, le terminus de CP Navigation n'existe plus en 1979 mais nécessita la construction du boulevard Champlain dans le fleuve, barant à tout jamais l'accès direct au Saint-Laurent et toute possibilité d'aménagement de l'espace à des fins récréatives.

Transférées de Limoilou à Sillery, entre 1940 et 1960, les bidons pétroliers... embellissent les lieux. En 1967, le rapport Dancoise sur l'expansion à l'est du port de Québec suggérait de les relocaliser. Au contraire, on en a construit d'autres depuis. Désormais, il est question de les démanteler à Saint-Romuald au coût de... \$46,7 millions.

Du au dynamisme et à l'initiative de cette municipalité la "Golden Eagle" a choisi, selon les experts, le site "le moins valable" pour sa raffinerie qui s'intègre peu aux activités régionales.

Après coup, on a jugé qu'au sud de l'autoroute 20, loin du fleuve et de l'espace résidentiel, l'"Aigle d'Or" aurait eu de plus grandes possibilités d'expansion...

Dès lors les yeux des promoteurs portuaires se tournent vers Beauport alors qu'une compagnie américaine de pétrole projette, puis se ravise, de construire un dépôt maritime et une éventuelle raffinerie pour concurrencer "Aigle d'Or".

On construit l'autoroute Dufferin-Montmorency, la gare de triage du CN, les

27 réservoirs d'Unitank. Suite logique, selon Robert, "des études démontrent maintenant que les battures ne sont pas propices à un vaste développement industrialo-portuaire, axé sur la "pétrochimie". Aujourd'hui, la solution de rechange se retrouve à Lauzon-Beauport, un complexe relié par l'île d'Orléans. D'autres immobilisations à court terme?"

Après avoir engouffré des millions en infrastructures à Beauport, Québec et Ottawa consultaient la population "après-coup", l'automne dernier. "Où va-t-on?" conclut Lionel Robert dans son document intitulé "Le port de Québec et l'économie de la zone métropolitaine de Québec". Exploratoire, son texte soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Sus à la "logique de zigzag"

"...il apparaît clairement que le développement du port de Québec est déterminé par un ensemble de "courants" économiques et politiques qui parfois se renforcent, parfois se contredisent, mais dont la direction est rarement favorable au développement du port. Au niveau économique, autant les choix de port des armateurs que les localisations des industriels obéissent à la loi de la concentration. Quand une multinationale s'installe à Québec, il semble que cette décision vienne après bien des concessions opérées par l'Etat. L'attitude de ce dernier face au développement du port de Québec reste fondamentalement déterminée par des choix qui défavorisent Québec, même s'il autorise des études ou des aménagements (dragage, battures) qui semblent indiquer une volonté d'intervention positive. A la limite, la récupération d'une contestation écologique (à Beauport) peut servir de rationalisation à l'arrêt d'un programme d'aménagement et de développement qui, jusqu'ici, a suivi une logique de zigzag..."

Robert affirme que le schéma d'aménagement préliminaire de la région 03 préparé par l'OPDQ, l'an dernier, ne remet pas en cause la mainmise d'une petite élite locale sur l'économie régionale. Tant qu'un débat régional n'aura pas lieu, que la CUQ n'aura pas plus de pouvoirs d'intervention, que les municipalités n'abandonneront pas leurs rivalités de clocher, le déclin d'un port et de sa région s'accroîtra d'ici l'an 2000...

De sursis en sursis depuis 1870

"Les beaux jours du port de Québec étaient révolus depuis les années 1860-1870. Les aménagements portuaires de l'Anse-aux-Foulons, érigés dans les années 30, le transfert des opérations de l'immigration puis l'arrivée de containers, ne laissèrent aucun espoir de reprise d'activités intenses au Vieux Port. L'aménagement des battures de Beauport vient de le confirmer définitivement."

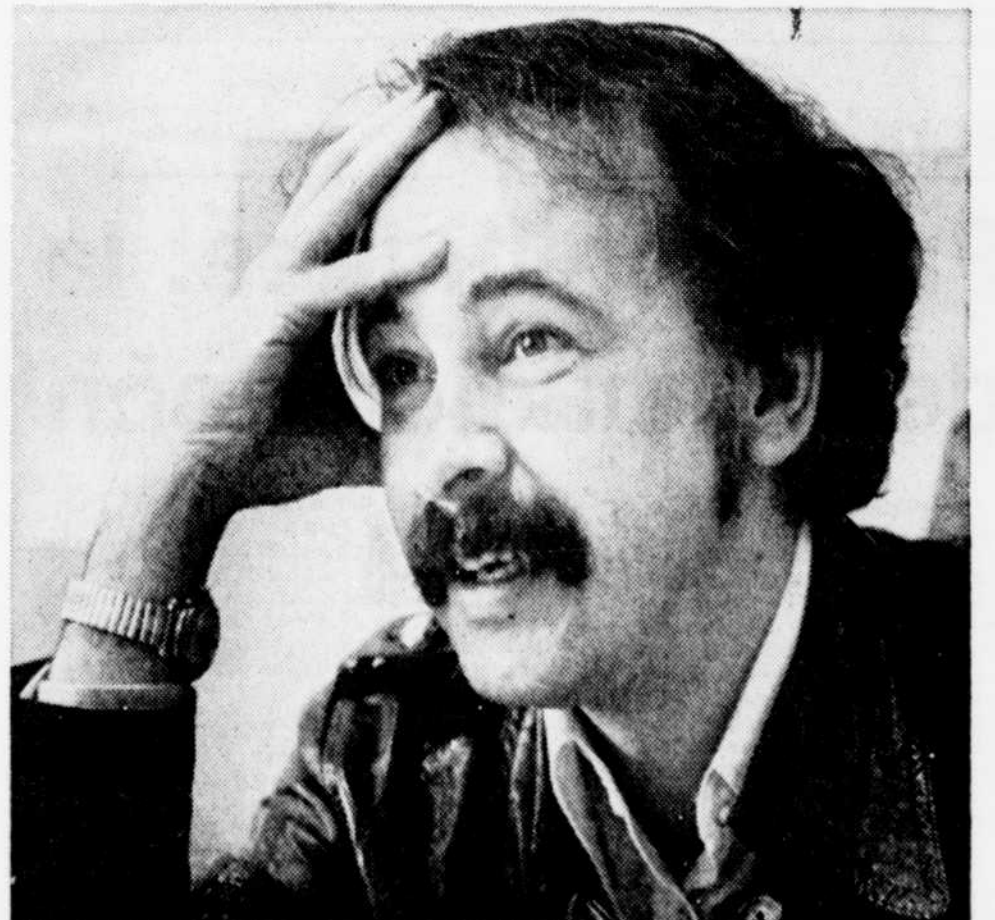
Il y a un an, une brochette de ministres fédéraux, réunis en vitesse à l'hôtel de ville de Québec, vibrent de nostalgie à la lecture de ce chapitre de l'histoire du Vieux Port de Québec qu'ils vont convertir en musée et rendre accessible à la population, d'ici quatre ans, au coût de \$42 millions. A l'époque, les rumeurs d'élections fédérales au printemps ou à l'été s'accroissent. Malheureusement pour les politi-

ciens pressés, le premier ministre Pierre Trudeau les reporte à cette année...Qu'à cela ne tienne puisqu'on vient de confirmer la réalisation du port de Gros-Cacoua.

L'âge d'or du havre local débute en 1806 alors que le blocus continental de Napoléon contre l'Angleterre oblige celle-ci de s'approvisionner en bois dans le premier port de la colonie canadienne. L'entrée massive d'immigrants engendre un boom du trafic maritime, stimule la construction navale et le marché d'exportation. Soixante ans plus tard, au terme de la guerre de sécession américaine, le port de Québec se trouve disloqué du grand ensemble anglo-américain. De 1920 à 1940, le commerce du grain permettra une croissance importante mais Québec continue à décliner par rapport aux havres de Montréal et des Grands Lacs.

La région de Québec "n'a jamais réussi à s'accrocher pleinement à l'économie plus prospère du centre (canadien); elle a par contre réussi à éviter le marasme économique de tout l'Est. Aujourd'hui, l'évolution de la technologie maritime qui met davantage l'accent sur des navires qui ne pourront remonter en amont, vient redonner à Québec un nouvel espoir de retrouver une vocation maritime qui devrait lui permettre de renouveler sa base industrielle".

Cette opinion véhiculée, en novembre, par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain ne soufflait mot de l'avènement du super-port de Gros-Cacoua qui permet une plus grande marge de manoeuvre maritime...dans l'Est.



Le Soleil, André Boucher

Lionel Robert, auteur de l'étude "Le port de Québec et l'économie de la zone métropolitaine de Québec".

L'enseignement au Québec

Situation troublante



jean martel

On se demande parfois pourquoi si peu d'élèves accèdent à l'excellence à l'école, alors que l'immense majorité navigue dans les eaux de la médiocrité.

Un livre "L'individualisation de l'enseignement: pourquoi?", dû à la plume d'Yves Bégin, répond à cette question en apportant une solution au problème. La situation de l'enseignement au Québec, telle que la décrit l'auteur, est troublante et ce n'est pas sans un sentiment de révolte que l'on prend conscience des implications cachées de notre système d'enseignement.

Chercheur à l'Institut national

de la recherche scientifique (INRS), Yves Bégin formule l'hypothèse que c'est dans le caractère collectif de l'enseignement scolaire qu'il faut chercher la cause de l'incapacité de l'école de conduire la majorité des élèves à l'excellence.

Le caractère collectif de l'enseignement empêche l'instituteur de s'assurer que chaque élève possède les notions requises pour passer à l'étape suivante de l'enseignement. A chaque étape, des élèves ne réussissent pas à posséder toutes les notions requises. C'est dire qu'au fur et à mesure que l'année scolaire avance un nombre grandissant d'élèves de la classe végètent et traînent dans les rangs de la médiocrité.

"En raison de cette dynamique inhérente à l'enseignement collectif, dit le professeur Bégin, l'évaluation des performances est faussée dans l'esprit de tous les acteurs de la scène scolaire. La majorité des élèves de la classe se trouve exclue

de l'excellence de façon habituelle, non pas en raison de l'absence de qualité des apprentissages, mais parce que ces élèves sont constamment jugés sur des pré-requis que le système scolaire lui-même les empêche d'acquérir ou de bien posséder."

L'enseignement individualisé

Pour remédier à la situation, le chercheur de l'INRS propose l'enseignement individualisé qui permet à chaque élève d'aller à son propre rythme et de posséder au fur et à mesure toutes les notions requises à chaque étape de l'enseignement. Il croit qu'ainsi l'école pourrait conduire à l'excellence 95 pour 100 des élèves, comparativement au maigre 20 pour 100 des élèves qui réussissent bien.

Cette prise de position contre l'enseignement collectif et en fa-

veur de l'enseignement individualisé repose sur une analyse des recherches faites aux États-Unis et sur une foule de données empiriques recueillies pendant les cinq ans au cours desquels le professeur Bégin a expérimenté un système d'enseignement individualisé pour enfants de 9, 10 et 11 ans.

Est-il utopique de croire que tant d'élèves pourraient bien réussir? Yves Bégin soutient que les êtres humains diffèrent très peu les uns des autres en ce qui concerne l'intelligence et l'aptitude aux apprentissages scolaires. Les différences de rendement que l'on constate entre les élèves seraient attribuables non pas tant à des différences d'intelligence et d'aptitudes, mais surtout à l'histoire personnelle que connaît chaque être humain dans sa famille et à l'école.

Selon le chercheur de l'INRS, il faudrait déduire de cela que l'organisation actuelle de l'enseignement scolaire serait la principale responsable des différences individuelles de rendement scolaire. Aussi dénonce-t-il le caractère collectif de l'enseignement comme la cause majeure de l'inefficacité et de l'aliénation qui en résulte.

"Pourquoi faut-il individualiser l'enseignement?", demande-t-il. Parce que l'enseignement collectif comporte des déficiences graves qui lui sont inhérentes. L'enseignement collectif s'avère incapable de tenir suffisamment compte de l'histoire de chaque individu."

Les déficiences

Quelles sont ces déficiences de l'enseignement collectif que signale le professeur Bégin?

Une de ces faiblesses est d'engendrer l'échec scolaire. Or, l'échec répété a des conséquences incalculables, puisque l'élève fait ainsi l'apprentissage d'un sentiment d'incompétence, d'incapacité, d'inefficacité à apprendre.

Autre déficience grave de l'enseignement collectif: les jugements sur les performances de l'élève — par l'intermédiaire surtout du bulletin de notes — incitent ce dernier à adopter le verdict de l'école à son sujet à se méfier de sa propre évaluation à lui.

"Le procédé utilisé est subtil, écrit l'auteur. Il consiste à développer chez l'étudiant l'attitude mentale de toujours accorder une très grande importance aux jugements qui comparent ses performances à celles de ses pairs et à considérer comme secondaires les jugements fondés sur la valeur objective de ses performances. L'étudiant se voit constamment rappeler la position qu'il occupe dans le groupe auquel il appartient à l'occasion de chaque échec et de chaque réussite, comme si cette référence au groupe ajoutait quelque chose à sa performance ou en diminuait la valeur."

Les jugements qui accompagnent l'échec scolaire atteignent le moi de l'élève. "Il existe, dit l'auteur, des indications à l'effet qu'une perception négative chez l'élève de ses propres capacités scolaires risque de s'accompagner d'une détérioration de l'estime de soi comme personne... L'enfant peut difficilement éviter de prendre à son compte le jugement que l'école porte sur lui, non seulement comme apprenant mais aussi comme personne."

Ces conséquences graves incitent à considérer le système scolaire québécois d'un oeil très critique et sévère. Après la lecture du livre d'Yves Bégin, on réalise que ce système engendre l'inégalité.

Ah! ces fins de session...



gilles lesage

avant que l'Assemblée ne se lance tête baissée dans un autre marathon d'ajournement ou de fin de session.

Il prévoit que l'Assemblée peut, en juin et en décembre, siéger du lundi au vendredi inclusivement, "de jusqu'à ce qu'elle décide de s'ajourner", avec suspension pour les repas du midi et du soir.

C'est en se prévalant de cet article litigieux que M. Charron a pu faire siéger les députés durant plusieurs nuits consécutives, en décembre, espérant ainsi passer à travers le menu législatif qu'il s'était tracé. Il comptait probablement sur la fatigue et la tension de l'opposition pour l'avoir à l'usure. Son stratagème a bien failli réussir, mais à quel prix!

Le gouvernement n'a qu'à s'en prendre à lui-même s'il fut obligé de faire du marchandage et du troc, pour ne pas dire du chantage, pour tenter de se dépatrer d'un engorgement inextricable. Lui qui jetait les hauts cris quand, dans l'opposition, on faisait siéger l'Assemblée de nuit, n'a rien trouvé de mieux que d'utiliser la même médecine du rouleau compresseur. Bien sûr, les libéraux aussi ont fait siéger les députés après minuit, mais ils n'ont pas poussé l'impudence jusqu'à faire entreprendre l'étude de projets de loi à une heure aussi indue.

Est-ce ainsi que l'on pense bien informer la population et redorer le blason terni du Parlement? Est-ce ainsi que l'on respecte le droit à la dissidence, tel qu'il doit s'exprimer par l'opposition?

Si le règlement sessionnel doit être modifié, et il doit l'être, que ce soit pour interdire les séances nocturnes, après minuit, même quand il y a urgence. A moins d'être des robots, les députés qui ont fait douze à quinze heures d'ouvrage méritent quelques heures de repos, sans compter le personnel auxiliaire, qui en a marre de l'esclavagisme.

Balises à la fièvre

Comme bien des députés ont retrouvé l'usage de la parole, depuis que les caméras de télé sont installées au Salon bleu, il est encore plus important de poser des balises à la fièvre des fins de soirée et d'éviter les folichonnies.

L'un des objectifs du gouvernement était de faire en sorte que le calendrier sessionnel soit semblable à celui des collègiens. A la bonne heure! Il y a des cours en soirée, certes, mais bien peu, à ce que je sache, entre minuit et huit heures du matin. Si l'on veut que les citoyens s'intéressent aux débats et les suivent de près, ce n'est pas en siégeant jusqu'à six heures du matin, même sous les caméras, que l'on fera la preuve de son sérieux. Tout au contraire.

A Québec, la tradition veut que l'Assemblée proroge ses travaux la veille de Noël et les reprenne en mars. Mais rien n'interdit qu'une session parlementaire se termine en février ou mars et qu'une autre commence dès le lendemain ou quelques jours plus tard. C'est ainsi que l'on procède à Ottawa et ailleurs, et personne ne s'en porte plus mal.

C'est ainsi que l'on fera cette année à Québec. Et pourquoi pas? Qu'il y ait moins de hâte et de précipitation dans les travaux sessionnels, moins de torchage de bras dans les négociations entre les leaders parlementaires, une meilleure planification et un étalement du calendrier, ce serait un jalon important sur la voie de la réforme parlementaire.

La cadence infernale et la bousculade du mois dernier reprendra en juin, à moins que, d'ici là, le gouvernement apprenne à mettre fin aux indigestions chroniques du Parlement québécois.

La pause des Fêtes terminée, la scène parlementaire reprendra graduellement vie la semaine prochaine, avec la tenue de trois commissions parlementaires, portant respectivement sur la constitution, le projet de loi 84 concernant l'assurance-maladie et les engagements financiers du gouvernement. La semaine suivante, une autre commission reprendra l'étude du projet de loi 110 relatif à l'industrie de la construction.

Les projets de loi 84 et 110 sont, avec le projet 116 concernant la mise en marché des produits agricoles, ceux que le gouvernement entend faire adopter à la reprise des travaux parlementaires proprement dits, le 6 février.

Profitez de cette accalmie pour revenir un peu en arrière, soit sur la dramatique soirée du 21 décembre, qui devait être celle de la fin de la session et qui fut en fait celle d'un ajournement de la 3e session.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, a fait tout un plat parce que l'opposition refusait de siéger une fois encore durant toute la nuit pour adopter en catastrophe tout le programme législatif. Il a accusé l'opposition d'avoir manqué à la parole donnée, de refuser de collaborer, suggérant même au premier ministre de retarder les élections partielles, pour la punir!

Il n'y avait pourtant pas là matière à drame, non plus qu'il n'y en a à ce que l'Assemblée nationale reprenne le collier dès le début de février.

Quelques jalons

La réforme parlementaire est l'un des secteurs où le gouvernement actuel traîne de la patte, en dépit de bonnes intentions maintes fois exprimées quand le Parti québécois formait une opposition à la fois vaillante et vigilante. Il n'en a pas moins posé quelques jalons qui constituent un acquis et sur lesquels il faut s'appuyer pour aller plus loin.

Ainsi, le règlement à l'essai pour la session en cours prévoit notamment que:

- le débat sur le message inaugural ne dure pas plus de vingt heures et celui du budget, quinze heures;
- l'Assemblée nationale ne siège plus le vendredi, mais les séances du mardi au jeudi sont plus longues, de sorte que l'Assemblée siège autant d'heures qu'auparavant;
- sauf en cas d'urgence, l'Assemblée ne peut siéger du 24 juin au 9 septembre, ni du 22 décembre au 31 janvier;
- un projet de loi présenté en juin ou en décembre ne peut être adopté durant cette même période, sauf à la suite d'une motion d'urgence;
- la séance du vendredi matin est remplacée par l'étude d'une question avec débat entre un député de l'Opposition et un ministre.

Tout cela est de bonne venue et mérite de rester inscrit au règlement de l'Assemblée.

Séances nocturnes

Il y a en revanche un autre article qui devrait être modifié



M. Yves Bégin, chercheur à l'Institut national de la recherche scientifique et auteur du livre "L'individualisation de l'enseignement: pourquoi?"

sondage gallup

Partis politiques: la majorité des Canadiens sont indifférents

Au début de décembre, le Gallup a interrogé les Canadiens sur les liens qui les attachent à un parti politique. Dans l'ensemble, 21 pour 100 ont répondu qu'ils se sentaient très près (sept pour 100) ou assez près (14 pour 100) d'un parti particulier et 22 pour 100 se sont classés comme "sympathisants" à l'un quelconque des partis en présence. Mais la majorité (55 pour 100) ont déclaré tout intérêt personnel pour l'un ou l'autre des partis politiques canadiens.

A l'échelle régionale, la proportion de ceux qui se sentaient proches d'un parti spécifique ou en sympathie avec lui variait de 29 pour 100 en Colombie-Britannique à 60 pour 100 au Québec.

Ceux qui voteraient libéral (58 pour 100) ou néo-démocrate (53 pour

100) sont plus enclins à sentir un certain attachement à un parti que les partisans conservateurs (37 pour 100). Chez les indécis actuellement ou ceux qui refusent de répondre comment ils voteraient aux élections fédérales, un sur sept prétend n'avoir aucune prédisposition pour un parti spécifique.

Ce sondage a été effectué en utilisant un échantillonnage de 1,029 adultes pour des interviews à domicile dans tout le Canada, échantillonnage assez étendu pour donner des résultats précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

La question était la suivante: "Vous sentez-vous vous-même proche d'un parti politique particulier; si oui, estimez-vous être lié de très près à ce parti, ou assez près, ou vous jugez-vous comme un simple sympathisant?"

	Très ou assez	Sympathisant	Pas du tout	Indécis
Nationale	21	22	55	2
Régionale				
Atlantique	21	17	60	2
Québec	19	41	37	3
Ontario	19	15	65	2
Prairies	27	20	49	4
Pacifique	21	8	67	4
Préférence partisane				
Libérale	29	29	40	3
Conservatrice	27	20	53	x
Néo-démocrate	31	22	44	3
Indécis, refuse de répondre	9	19	71	3

x Moins de un pour 100

xx La rubrique "autres partis" recueille une trop petite portion des réponses pour être examinée séparément.



Le Soleil, Michel Parrot

Claude Charron n'en est pas à ses premières fins de session mouvementées...

Sécurité routière

Quand les jeunes sont oubliés...



jacques dallaire

Combien de fois entend-on dire de quelqu'un qui décède dans la quarantaine: Pauvre lui, il est mort dans la fleur de l'âge.

Que penser alors des jeunes qui continuent à se tuer sur les routes à un rythme effarant et qui n'ont même pas eu le temps de s'épanouir? A tout le moins, ils meurent en bonne santé...

Il est toujours bête, à 80 ans comme à 20 ans, de se tuer sur les routes et il est inquiétant de constater que notre société industrielle, dite évoluée, semble considérer les accidents mortels comme un phénomène irréversible.

Depuis 75 ans, le monde de l'automobile a pourtant profondément modelé nos sociétés, en plus de devenir rapidement le plus solide bastion économique du continent. Mais, l'homme n'a pas encore trouvé moyen de dompter les chevaux-vapeurs.

C'est rendu au point qu'on se résigne presque à admettre comme normal que les jeunes de 15 à 24 ans revendiquent à eux seuls 35 pour 100 de tous les accidents fatals au Québec, alors qu'ils ne détiennent que 20 pour 100 des permis de conduire.

Les campagnes de sécurité

Au fil des années, on a bien lancé ça et là diverses campagnes dites de sécurité en agitant des slogans comme "Une chance sur 13", "Revenez en vie, quelqu'un vous attend", "Attachez donc vos ceintures, ça vous fera pas mourir", "La personne avant toute chose".

A l'usage cependant, on se rend compte que c'est autant de coups d'épée dans l'eau, si l'on veut atteindre les jeunes. Ces messages n'ont souvent le mérite que de convaincre ceux qui possèdent plus

d'expérience et d'habitude de conduite.

Aller dire à un jeune en "party" le vendredi soir, au volant de la bagnole du paternel, qu'il a une chance sur 13 d'y laisser sa peau, il y a de bonnes chances qu'il réplique qu'il a plutôt 12 chances de revenir en vie!

C'est justement en tenant compte de ce raisonnement qu'un groupe de chercheurs vient de remettre au ministère des Transports une volumineuse étude intitulée "Les jeunes Québécois et les accidents de la route".

Ce document détonne un peu — et c'est justement ce qui le distingue des tonnes de papier publiées jusqu'à maintenant — en empruntant à la sociologie, à la psychologie, à l'économie.

Les révélations qui en découlent sont non moins alarmantes, mais "l'enveloppe" est différente: on parle maintenant de psychologie routière, de suX-représentativité des jeunes, dans ce tableau morbide que constituent les statistiques d'accidents routiers.

Une société adulte

L'apogée de la révolution tranquille, la crise énergétique, la lutte à l'inflation, le chômage sont autant de facteurs qui font qu'on avait perdu de vue les jeunes depuis sept ou huit ans.

Les jeunes ne forment plus que 20 pour 100 de la société québécoise. Ils vivent dans un monde qui vieillit rapidement, car la grande revanche des berceux est définitivement terminée.

"Le Québec est devenu, note l'étude en identifiant l'un des principaux facteurs sociaux, une société adulte et le phénomène jeunesse n'existe plus en tant que sous-culture cohérente et influente au sein d'une société (comme c'était le cas il y a à peine 10 ans). Le jeune est redevenu le citoyen sans statut, sans rôle précis, en état d'attente et de "préparation" avant l'intégration au monde adulte".

Aussi, pour lui, l'obtention d'un permis de conduire signifie son billet d'admission dans les "ligues majeures". Selon la législation actuelle, il acquiert ce droit à l'âge de

16 ans et il doit se comporter comme quelqu'un en pleine maturité du jour au lendemain.

Pourtant, l'étude qu'a en mains le ministère des Transports démontre, recherches et chiffres à l'appui, que c'est là ramer à contre-courant. Rappelons-nous un moment Guy Lafleur à ses premiers coups de patin chez le Canadien: Dieu qu'il était gauche, tendu, nerveux! Lafleur est bourré de talent, mais c'est grâce aussi à l'expérience acquise, qu'il est devenu le merveilleux hockeyeur que l'on admire aujourd'hui.

C'est un peu comme conduire un véhicule. Les quelque 595,000 jeunes de 15-24 ans qui détiennent un permis de conduire au Québec, dont la moitié possèdent leur propre voiture, conduisent peu justement, réservant surtout leurs sorties en fin de semaine, en soirée.

En 1978, il y avait environ 1,9 millions d'automobiles de promenade immatriculées, dont 241,000 véhicules étaient détenus par les jeunes de 16-24 ans, le groupe 20-24 ans en possédant à lui seul 88 pour 100 du total.

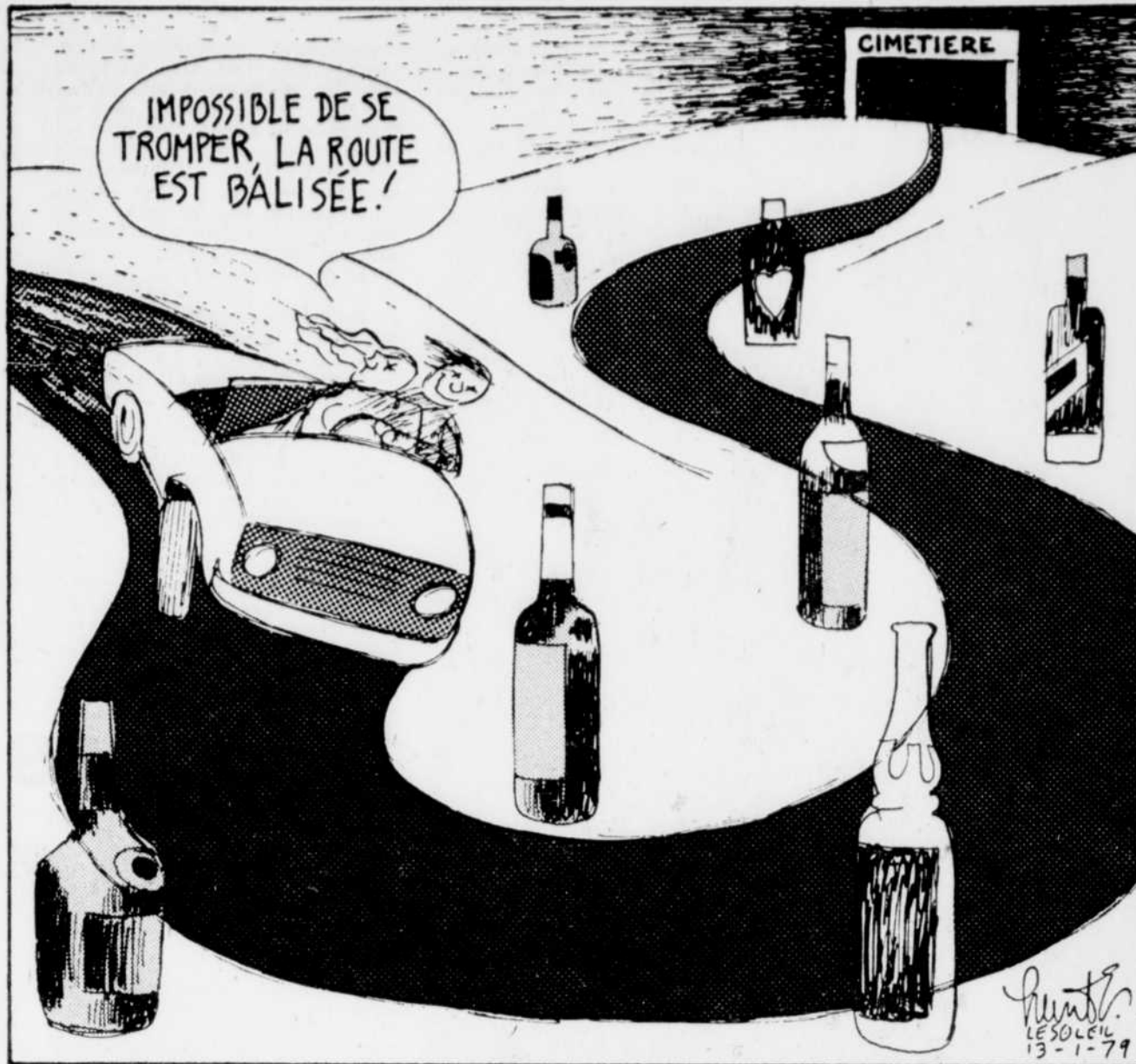
A l'image de leurs aînés, les jeunes gens sont toutefois des consommateurs frénétiques, les Québécois ayant une nette propension pour tout ce qui roule: motos (155,461 en circulation comparative à 77,302 en Ontario en 1975, pourtant une province plus peuplée), tondeuses, motoneiges, etc.

L'automobile chez les jeunes est l'apanage du mâle, surtout pour le groupe d'âge de 20-24 ans. Les jeunes, contrairement à la croyance populaire, possèdent proportionnellement plus de véhicules neufs que leurs aînés.

Mais, qui est donc le jeune Québécois en 1979? L'étude le décrit comme étant un étudiant, un "drop-out", un chômeur ou un employé du secteur tertiaire (entreprises de transport et de communication, commerces, compagnies de finances et d'assurances, administration publique, services en général, etc.). Le jeune Québécois est relativement instable et comme la majorité des citoyens, il est un urbain.

Suicides déguisés?

Pourquoi diable en meurt-il



autant sur les routes? C'est que, d'abord, à cause de sa personnalité propre, le jeune conducteur québécois est plus téméraire et plus impulsif. Les jeunes, comme le révèle d'ailleurs l'étude, meurent de façon violente, car, comme on dit, chaque fois qu'ils sont impliqués dans un accident, ça compte!

Autre observation plus troublante encore: selon nombre de

spécialistes, une certaine proportion des accidents mortels routiers chez les jeunes, sont des suicides déguisés. L'hypothèse serait encore plus fondée pour les accidents mortels n'imliquant qu'un seul véhicule (dérapage, obstacle percuté, etc.), surtout chez les garçons.

Le ministère des Transports a, à tout le moins, un bon outil en mains pour jeter les bases d'une nouvelle

politique de sécurité routière. Comme l'alcool reste la première cause d'accident chez les jeunes usagers de la route, il y aurait peut-être lieu de repenser, comme dans plusieurs autres pays du globe les heures d'ouverture et de fermeture des "débits de boisson".

Ca fera pas mourir les bras-seurs de houblon et la Société des alcools!

L'intégration, ça se prépare



anne-marie voisard

L'intégration, ça se prépare!

On ne décide pas du jour au lendemain qu'on abolit les "classes spéciales" et qu'on regroupe tous les enfants dans un même local.

Certains le font; mais ce n'est pas de l'intégration. Il faut parler plutôt de cohabitation ou "d'intégration sauvage", comme la qualifie Mme Nicole Ranger-Durocher, un des membres du Comité provincial de l'enfance inadaptée (COPEX). Encore actuellement Mme Durocher partage son temps entre la Commission des écoles catholi-

ques de Montréal (CECM) et le ministère de l'Éducation, où elle s'intéresse à l'application de la politique d'intégration que déposait, avant Noël, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin.

"L'intégration est viable seulement si on change les mentalités", observe Mme Durocher qui ne peut s'empêcher de craindre un retour à la situation qui existait, il y a 20 ans, dans les écoles de rang... "ces écoles à aires ouvertes intégrées", comme s'amuse à les désigner M. Michel Paradis, le directeur de l'école Sacré-Coeur à la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ).

Le jeu du pendule

Il y a aussi un équilibre à respecter, poursuit le directeur de l'école Sacré-Coeur qui, pour mieux expliciter sa pensée, utilise l'image du jeu du pendule... Jusqu'à récem-

ment, le bon maître était celui qui mettait les faibles à la porte pour ne garder que les plus forts. Aujourd'hui, la tendance va à l'inverse. Le bon maître devient celui qui garde dans sa classe les cas difficiles.

Pourtant — et là-dessus tout le monde s'entend — on ne pourra jamais réussir à intégrer tout le monde. Il restera toujours des enfants pour qui la "classe spéciale" ou même "l'école spéciale" restera la solution. Pensons, par exemple, aux multi-handicapés ou à ceux que la déficience mentale a sérieusement marqués.

Le ministre de l'Éducation reconnaît le droit de ces enfants gravement handicapés à une éducation de qualité, appropriée à leur état. Il dit aussi, dans son énoncé de politique, que les services devraient être accessibles à l'intérieur du système public d'éducation. Ce n'est pas toujours le cas actuellement. Les enfants atteints

d'autisme, par exemple, ne peuvent compter sur l'école publique pour obtenir les services qui leur seraient nécessaires.

Il faut des ressources

On peut souhaiter que les places laissées libres par les enfants réintégré dans les classes régulières permettent d'accueillir d'autres clientèles jusque là négligées. Mais il est probable qu'on se heurtera alors à un problème de ressources humaines et financières.

Cette même difficulté revient d'ailleurs très souvent dans les conversations quand on parle d'intégration. Ainsi, tout le monde est d'accord pour qu'il ne soit plus nécessaire d'identifier, pour fins budgétaires, les élèves en difficulté. Mais est-ce que le ministère de l'Éducation ne risque pas de profiter de cet assouplissement des normes pour faire avaler des coupes



100,000 enfants "spéciaux" à l'école de tout le monde

res budgétaires? Les directions d'écoles s'inquiètent.

Tous ceux qui pratiquent actuellement l'intégration doivent s'imposer des heures de travail supplémentaires. Si on devait en plus leur imposer une diminution de ressources l'entreprise ne serait plus possible.

Ce n'est pourtant pas le personnel qui manque... surtout à Québec où des dizaines d'enseignants sont mis en disponibilité chaque année à cause de la baisse de clientèle. Mme Elisabeth Glazier, directrice de l'école élémentaire Chanoine-Côté, à Vanier, est d'avis que tous ces enseignants en quête de travail devraient être récupérés et impliqués dans le projet d'intégration.

On pourrait même envisager la formation d'équipes itinérantes qui iraient sur place, dans les régions, offrir des services aux enfants en difficulté. Cette solution aurait l'avantage d'éviter à des enfants, déjà handicapés, les longs trajets en autobus.

Au ministère de l'Éducation, on n'est pas a priori contre cette idée d'équipes itinérantes. "Il va falloir inventer", reconnaît M. Maurice Lessard, responsable du dossier d'adaptation à la direction générale des réseaux. Mais, il y a bien sûr toutes la question des coûts...

Si c'était à refaire?

Quoi qu'il en soit, et malgré toutes les difficultés rencontrées, tous ceux qui ont tenté l'expérience de l'intégration se disent satisfaits.

"Si c'était à refaire, on recommencerait."

C'est vrai même à l'école Saint-Albert (CECQ) où l'intégration de 27 enfants sourds a été faite très rapidement en septembre 1977. Même si les enseignants auraient souhaité être mieux préparés, ils ont trouvé l'expérience positive pour tout le monde. Certains de leurs élèves ont pu réintégrer leur milieu et ils poursuivent cette année leur scolarité dans l'école de leur localité. L'évolution de l'attitude des autres enfants, face à leurs camarades handicapés, parle aussi en faveur de l'intégration. D'abord réticents et mal à l'aise, les enfants se sont progressivement habitués à vivre ensemble si bien qu'à la fin de l'année la surdité n'apparaissait plus comme un problème.

Tous les enseignants qui intègrent dans leur classe des enfants en difficulté ont des expériences heureuses à nous raconter. "Dans la vie on ne choisit pas ses voisins, pourquoi devrait-il en être autrement à l'école?" demande René Bérubé, le directeur de l'école Commandeur-Desjardins à Sainte-Thérèse-de-Listieux.

"Il faut donner sa chance à l'enfant", insiste Elisabeth Glazier qui n'hésite d'ailleurs pas à "faire le ménage" du dossier de ses élèves pour ne garder que le bilan scolaire.

Et pour le reste, "faisons-leur confiance!" L'enfant qui se sent apprécié, respecté, aimé surtout, s'en tire mieux qu'un autre moins choyé.



La seule chose qu'ils demandent, c'est qu'on prenne le temps d'écouter ce qu'ils ont à nous dire.

Le Soleil, Jean Vallières

science

Alerte au Québec devant la maladie du pin

par Claude TESSIER

Les scientifiques et les forestiers de l'Est du Canada ont été mis sur un pied d'alerte en 1979 à la suite de la

découverte d'une maladie qui menace sérieusement plus de 300.000 acres de plantations de pins dans l'Est du Canada.

La maladie est causée par un

champignon, le chancre scléroderrien, identifié vers 1964 dans les forêts naturelles et observé de plus en plus par la suite. La situation s'est aggravée brusquement l'an dernier quand on a découvert au Québec la présence de la souche européenne du chancre scléroderrien. Cette souche, plus virulente que les autres, peut ruiner une plantation et une forêt de pins en quatre ou cinq ans; elle n'épargne pas les arbres adultes.

La maladie au Québec a été identifiée dans une plantation de 10.000 pins rouges et de 4.000 épinettes blanches du rang 2 du canton Elgin, dans le comté d'Huntingdon. Visiblement, elle est originaire de l'Etat de New York et de l'Etat du Vermont où elle fait rage depuis quelques années; le chancre a détruit irrémédiablement des plantations de pins qui remontent à la Seconde Guerre mondiale.

Agriculture Canada a mis sous quarantaine cette plantation tandis qu'elle dépêchait des équipes de thérapeutique et de prévention. Elles ont taillé et brûlé des semis affectés et les

branches malades. C'est le seul moyen de lutter efficacement contre ce nouveau fléau forestier. Les fongicides sont efficaces mais demandent des applications répétées au cours de l'année. Cela est coûteux et difficile.

Au cours de 1979, le ministère des Terres et Forêts du Québec et celui de l'Environnement Canada vont surveiller étroitement les plantations québécoises en bordure de la frontière américaine pour élaguer les arbres et les sources d'infection. Un demi-million d'arbres seront soumis à un examen.

L'importance du danger pour le Québec est mis en relief quand on considère que depuis 1942, 150 millions de pins rouges, de pins gris et de pins sylvestres ont été distribués par l'Etat québécois, 100 millions d'entre eux ont été plantés par 15.000 propriétaires de boisés privés, le reste l'étant sur les terres publiques.

M. Gilles Lachance, le nouveau chef du service des inventaires des insectes et des maladies des arbres au Centre de recherches forestières des Laurentides à Sainte-Foy, ne cache

pas son inquiétude après avoir visité les forêts de pins des Etats voisins. "C'est comme si la foudre était tombée sur ces arbres", dit-il. "Les arbres sèchent sur place." La moitié de l'Etat de New York est déjà sous quarantaine.

Du pain pour les scientifiques

Les mécanismes de développement et de propagation de la maladie font l'objet de recherches intenses en particulier du côté américain. Selon le Dr André Lavallée, pathologiste forestier au Centre des Laurentides à Sainte-Foy, la maladie se manifeste par une brûlure des pousses annuelles et la mort du bourgeon l'année suivante. Sur le pin rouge, les aiguilles prennent d'abord une teinte brun chocolat puis passent au brun argenté. Les pousses rougissent à partir des branches inférieures. Le champignon continue d'envahir la branche puis le tronc jusqu'à une hauteur d'un mètre. Dans le cas de la souche européenne, plus virulente, il s'attaque aux divers niveaux de l'arbre. Le champignon a une croissance optimum à basse température.

Pour le moment, on ne peut prédire le rythme de propagation que prendra l'épidémie au Québec. Cela dépendra des moyens de lutte mis en oeuvre. Il y a des plantations importantes de pins sur les deux rives du Saint-Laurent, de la Gaspésie à l'Outaouais, avec des grandes plantations dans les régions de Drummondville, Nicolet, Rimouski, Portneuf, Normandin et l'Outaouais.

Le ministère des Terres et Forêts a fourni depuis dix ans des millions de plants à croissance rapide pour reboiser les terrains sablonneux et appauvris. Hélas, une trentaine de plantations ont été touchées récemment par des semis infectés provenant de pépinière. Il s'agit du chancre habituel et non celui de la souche européenne.

"Il y a des choses que les gens vont devoir comprendre, a dit au SOLEIL M. Denis Lachance. Si on plante des arbres, si on fait du reboisement, on crée ainsi un milieu artificiel. Comme dans les cultures, il faut s'occuper des plantations forestières, les visiter, les travailler, les surveiller et non se contenter de les regarder pousser."



Les forêts de pins de l'Etat de New York succombent à une maladie causée par un champignon dit "de souche européenne" et qui menace maintenant les pins du Québec. Le premier foyer d'infection au Canada a été identifié à Huntingdon, au Québec. Il originaire des Etats-Unis.

De rudes moments pour la forêt québécoise

Décidément, la forêt québécoise passe par de durs moments. Non seulement les forêts naturelles ne sont pas épargnées mais également les plantations qui ont fait l'objet de grands efforts depuis le début des années 1960.

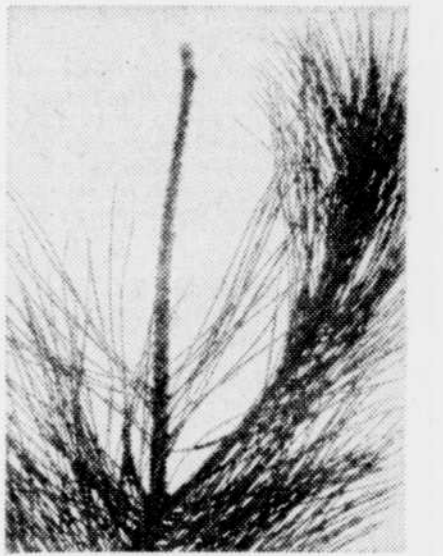
C'est le cas du chancre scléroderrien du pin qui menace maintenant les pins gris, les pins rouges et les pins sylvestres.

On connaît déjà les ravages considérables causés depuis cinq ans par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Les moyens de lutte souvent lancés à grands déploiements, n'ont permis que des résultats ponctuels devant l'éten-

de leur côté, les ormes de la plaine du Saint-Laurent ont essuyé les assauts de la maladie hollandaise. Elle n'est pas encore sous contrôle.

On constate aussi en certains endroits le dépérissement des érables. Les causes ne sont pas encore formellement identifiées. Certains prétendent que la pollution de l'air et du sol n'est pas étrangère à ce dépérissement.

La spongieuse, une chenille venue des Etats-Unis, mine aussi le feuillage de nombreuses essences au Québec. La maladie corticale du hêtre a traversé maintenant les rives du Saint-Laurent pour s'attaquer aux boisés de hêtres de la rive nord.



Voici ce qui arrive à une pousse de pin quand elle est atteinte par le chancre scléroderrien. La brûlure a été photographiée à Duchesnay, en 1977.

futurologie

La vache mécanique

(AFP) — Il s'agit d'une curieuse machine qui transforme en une substance comestible les herbes qu'elle traite. On l'appelle "la vache mécanique". Peut-être sera-t-elle utilisée, dans quelques années, comme moyen de produire les protéines dont les populations du monde ont besoin. Elle pourra traiter herbes et arbustes qu'ils soient de la jungle, des pampas, ou de la toundra.

Dictionnaire électronique

(AFP) — Dans quelques mois, et en particulier, lorsque vous voyagez, peut-être aurez-vous avec vous ce petit calculateur de poche électronique qui n'est en fait qu'un dictionnaire de langues. Cet appareil, produit par la compagnie américaine Lexicon, fonctionne grâce à des modules-mémoires chargés qui contiennent un vocabulaire de 1.500 mots et expressions courantes en six langues. Il suffit de taper sur les touches de la machine un mot d'une de ces six langues pour voir aussitôt défiler sur un petit écran lumineux ses cinq autres équivalents. Pour l'instant, les langues enregistrées par le lexique sont l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais. Mais la compagnie Lexicon envisage d'augmenter son répertoire de plusieurs autres langues dès l'année prochaine. Ce polyglotte électronique, baptisé LK-3000 est vendu \$225 et

chacune de ses mémoires coûte \$65.

Les séismes

(AFP) — La prédiction des séismes pourra d'ici peu se faire de façon plus précise grâce à une méthode nouvelle mise au point par un sismologue japonais. Elle consiste à l'observation de la modification de la composition des gaz s'échappant à la surface de la terre. Le professeur Ryuchi Sugisaki, de l'université de Nagoya, a constaté que des secousses, suffisamment fortes pour être ressenties par des humains étaient précédées par un accroissement puis, une baisse du pourcentage d'hélium et d'azote par rapport à l'argon. Cette nouvelle méthode, combinée aux observations sismiques traditionnelles, permettra de prévoir les séismes avec une plus grande précision.

Alcootest

(PA) — "La baloune" comme on dit souvent, ou l'analyseur d'haleine qu'on connaît aujourd'hui est sur le point d'être remplacé. Quoique peu de détails soient actuellement disponibles, on peut d'ores et déjà dire qu'un analyseur d'haleine miniaturisé sera bientôt disponible. On le dit plus précis que l'appareil actuellement utilisé et d'opération plus facile. Il a été mis au point par le professeur Jean Lereboullet, directeur de l'Institut d'alcoologie à l'hôpital de Beccaria. On prévoit qu'il deviendra le détecteur numéro un de l'ivresse au volant partout dans le monde.

brefs

Météorologie mondiale

(NY Times) — Il est maintenant connu sous le nom de "Global". Il s'agit d'un programme expérimental en météorologie auquel participent 147 pays. Il réclame des équipements aussi variés que sophistiqués et l'implication d'une foule de techniciens et scientifiques. Le programme vise à étudier en profondeur les océans et l'atmosphère et à réaliser la plus importante banque de données météorologiques jamais accumulées jusqu'à maintenant. Il en coûtera environ \$500 millions pour mener à terme ce programme qui fournira plus de 40.000 informations quotidiennes.

ment. On utilisera pour ce faire 10 satellites, 50 navires de recherches, 110 avions, 300 ballons et 300 bouées en plus d'un nombre important d'instruments de mesure les plus divers.

Insémination artificielle

(NY Times) — Savez-vous que l'insémination artificielle est pratiquée chez les humains depuis au-delà de 200 ans? La première intervention du genre pratiquée en Amérique le fut aux Etats-Unis en 1884. La méthode est maintenant à la source de la naissance d'environ 10.000 enfants chaque année.

association des collèges du Québec (acq)

1979-1980

23 Collèges privés reconnus par le ministère de l'Éducation

Collèges privés dispensant l'enseignement collégial couronné par le diplôme d'études collégiales (D.E.C.) du ministère de l'Éducation

ENSEIGNEMENT GENERAL (Autres ● Adultes □)	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (Jeunes ● Adultes □)		□ EXTERNAT	SERVICE DE RESIDENCE
	SCIENCE DE LA MANÈGE ET SCIENCE POLITIQUE	SCIENCE DE LA COMPTABILITÉ		
1. ANDRÉ GRASSET MONTREAL H3M 1M3	●	●	●	●
2. COLLÈGE FRANÇAIS MONTREAL H3T 2M6	●	●	●	●
3. JEAN DE BREBEUF MONTREAL H3T 1C1	●	●	●	●
4. LASALLE: MONTREAL H3G 1A7 / POINTE-CLAIRE H3E 4R9	●	●	●	●
5. L'ASSOMPTION L'ASSOMPTION J0K 1G0	●	●	●	●
6. MARGUERITE-GOUGEON MONTREAL H3Y 1X9	●	●	●	●
7. MARIANOPOLIS MONTREAL H3H 1W1	●	●	●	●
8. MARIE-VICTORIN MONTREAL H3G 2R6	●	●	●	●
9. NOTRE DAME SECRETARIAL SCHOOL MONTREAL H3H 1G8	●	●	●	●
10. O'SULLIVAN MONTREAL H3G 1Z2	●	●	●	●
11. SAINT-JEAN-VIANEY MONTREAL H3C 1B9	●	●	●	●
12. TECCART (INSTITUT) MONTREAL H1W 1G4	●	●	●	●
13. VINCENT D'INDY MONTREAL H3V 2T3	●	●	●	●
14. BART (COLLÈGE) QUEBEC G1R 1A2	●	●	●	●
15. LEVÉ LÉVIS G6V 5K1	●	●	●	●
16. MÉRIC QUEBEC G1S 1C1	●	●	●	●
17. NOTRE DAME DE FOY CAP-ROUGE, QUEBEC G0A 1K0	●	●	●	●
18. QUEBEC (LE PETIT SEMINAIRE DE) QUEBEC G1R 4R7	●	●	●	●
19. SAINT-AUGUSTIN (SEMINAIRE) CAP-ROUGE, QUEBEC G0A 1K0	●	●	●	●
20. SAINT-GEORGES (SEMINAIRE DE) SAINT-GEORGES (Bellefleur) G5Y 3J1	●	●	●	●
21. SHERBROOKE (SEMINAIRE DE) SHERBROOKE J1H 1L6	●	●	●	●
22. ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE NICOLET J0G 1E0	●	●	●	●
23. LAFLECHE TROIS-RIVIÈRES G6Z 3R8	●	●	●	●

• ARTS: le collège 3, offre des cours d'ARTS ET DE COMMUNICATIONS.

• TECHNIQUES ADMINISTRATIVES: le collège 15, offre la spécialité COOPERATION; les collèges 8, 20, offrent la spécialité FRANCE.

• TECHNIQUES DE MODE: le collège 4, offre les spécialités DESSIN DE MODE, PRODUCTION DE MODE, MERCHANDISING DE MODE.

• AUTRES ENSEIGNEMENT AUX ADULTES: les collèges 8, 17, offrent les techniques de GERONTOLOGIE; le collège 8, offre les techniques ASSISTANCE SOCIALE, AGENTS DE PASTORALE.

• EN PLUS DE L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAT, QUELQUES COLLEGES offrent l'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE: — I à V, les collèges 2, 3, 5, 15, 18, 20, 21. — V (général), les collèges 17, 19. — IV et V, le collège 11. — V (professionnel), les collèges 10, 14.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, ON S'ADRESSE AU:

• BUREAU DES ADMISSIONS DE CHAQUE COLLÈGE

• SECRETARIAT GÉNÉRAL, ASSOCIATION DES COLLÈGES DU QUÉBEC (ACQ)

1940 boulevard HENRI-BOURASSA est, MONTREAL H2B 1S2 (514) 381-8891

Je désire recevoir des renseignements sur

— les collèges _____

— les programmes _____

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ TEL () _____

_____ rue _____

_____ ville _____ comté _____ province _____ code postal _____

INSTITUTION ACTUELLEMENT FREQUENTÉE _____

DEGRÉ ACTUEL DU COURS _____

habitat



Au Lac-Beauport Maison solaire expérimentale en collaboration avec l'université

par Vianney DUCHESNE

L'université Laval vient de faire installer des instruments scientifiques dans une maison solaire du Lac Beauport pour étudier le comportement réel d'un tel système dans la région. On espère ainsi en arriver à simplifier les installations solaires en milieu résidentiel et commercial.

La maison a été construite par l'ingénieur André Delisle, conseiller technique en énergie solaire à la firme Somec, avec la participation du constructeur Normand Pépin. M. Delisle a opté pour l'énergie locale (soleil et électricité) pour démontrer la possibilité de construire d'autres résidences de ce genre, dans la région. "Dans le contexte actuel des difficultés d'approvisionnement en pétrole ça devient très intéressant", a-t-il dit au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL.

Les données recueillies par les instruments scientifiques serviront à améliorer les précisions d'un programme solaire sur ordinateur mis au point à l'université Laval. Le programme a été élaboré par le département de Génie mécanique, sous la responsabilité du docteur Gilles Faucher, à partir de renseignements provenant surtout d'expériences américaines.

Les instruments mesureront le rendement tant au niveau du chauffage de la maison que de la production de l'eau chaude domestique. Les résultats seront rendus publics et M. Delisle espère qu'ils seront de nature à confirmer la rentabilité de l'énergie solaire, à long terme.

Système nouveau

La maison de 1.500 pieds carrés habitables, construite à flanc de montagne et semblable à ses voisines, est

dotée d'un nouveau système solaire pour le Québec. En effet, c'est la première fois qu'on expérimente un système de capteurs entièrement à l'eau, sous le climat québécois. Il faut préciser que le système se draine automatiquement en cas de panne électrique (deux pompes poussent l'eau dans les capteurs) car il y aurait alors possibilité de gel.

Un tel procédé élimine un échangeur de chaleur puisque l'eau qui circule dans les 210 pieds carrés de capteurs se rend directement au réservoir de 2.273 litres (500 gallons imp.) où

la chaleur est accumulée. Ce réservoir permettra une autonomie de 2½ jours sans soleil, à une température extérieure minimum de -10C.

Les capteurs, provenant de la firme québécoise Thermo Solar, sont orientés vers le Sud et disposés sur une partie du toit en pente de 70 degrés. La fenestration a été judicieusement distribuée: plus généreuse du côté sud, ce qui permet à des retours d'air au plafond d'amener l'air ainsi réchauffé à la fournaise pour redistribution dans toute la maison.

Le système solaire lui-même a nécessité des déboursés de l'ordre de \$7.200. Le système de chauffage conventionnel a coûté \$2.300. M. Delisle croit que ces coûts seront largement compensés au fil des années avec les économies réalisées.

L'ingénieur estime en effet que son système solaire devrait fournir jusqu'à 65 pour 100 de l'énergie nécessaire à la maison, tant en chauffage que pour l'eau chaude. En tout cas, des calculs sur ordinateur ont assuré une base de 55 pour 100 à ce chapitre.



Les capteurs sont de nouvelles dimensions: 3 pieds par 7 au lieu de 3 par 5.

Cet instrument installé à la maison solaire de M. Delisle est un pyromètre qui servira à mesurer le rayonnement direct et indirect du soleil pour déterminer l'efficacité des capteurs.

LE PLAN "TOUS RISQUES"

couvre même le remplacement
de votre fournaise



«Flanchera-t-elle, flanchera-t-elle pas?» Si l'âge de votre fournaise commence à vous inquiéter, pourquoi ne pas l'assurer et ainsi dormir sur vos deux oreilles?

LE PLAN TOUS RISQUES À \$74.95*, EXCLUSIF À CASTEL. COMPREND:

- le remplacement, si nécessaire, de votre fournaise ou chaudière défectueuse
- la pose des pièces énumérées au certificat de protection (pouvant aller jusqu'à \$900.)
- un service d'urgence de 24 heures
- les appels de service résultant d'une défectuosité de l'une des pièces énumérées au certificat de protection
- un nettoyage annuel de votre fournaise.

Le travail est effectué minutieusement par 20 «hommes au camion vert», tous licenciés.

Communiquez dès aujourd'hui avec CASTEL ou son représentant à 688-8110.

* Léger supplément pour fournaise à eau chaude.

Le plan inclut la majorité des fournaises domestiques.

CASTEL



CASTEL
"L'HOMME
AU CAMION VERT"

Vente et location
QUÉBEC: 688-8110
RIMOUSKI: 723-5815
SAGUENAY: 543-4339
Magasin à Place Fleur de Lys

UN BON PLACEMENT! MA MAISON

pour moins de \$40,000

- Terrain inclus.
- Nivelé.

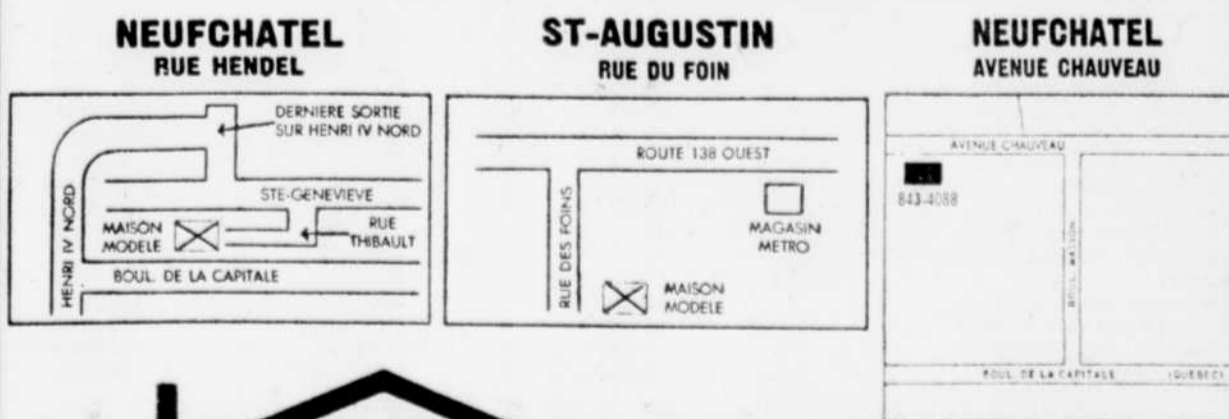
- Quelques maisons disponibles à un taux d'intérêt de 10¼% à 10½% (taux fixe pour 5 ans).
- Vendues directement par le constructeur.

10¼
%



10½
%

• Sur 3 sites enchanteurs de la région de Québec:
ST-AUGUSTIN • NEUFCHATEL • VAL-BELAIR



LES
CONSTRUCTIONS
J.M. GAGNON

POUR
INFORMATIONS:
843-4088
843-2172
658-5380

habitat

Un intellectuel-artisan par goût de l'ébénisterie

par Louise PICARD

Après plusieurs années consacrées à des activités d'ordre intellectuel, le travail manuel a apporté une sorte d'équilibre dans la vie de Jean-Guy Boisbriand. C'est ainsi que l'ébénisterie est devenue pour lui d'une importance telle qu'il a décidé de s'y consacrer entièrement.

Tout en exerçant ce métier, il a l'intention de poursuivre une recherche dans la fabrication du meuble et souhaite que ce cheminement lui apporte un jour la sérénité, l'auto-suffisance qui, selon lui, caractérisaient nos ancêtres. "Je suis de par la force des choses un homme de la ville mais j'ai la nature d'un gars de la campagne".

Dans sa maison située à Sillery se trouvent plusieurs meubles qu'il a fabriqués lui-même. Chacun de ces meubles est le résultat d'un travail exécuté avec beaucoup de patience et le goût du travail bien fait. Trois années de cours d'Histoire à l'université lui ont fait découvrir un intérêt marqué pour la période du Moyen Age, les bâtisseurs de cathédrale, les techniques de construction de l'époque.

Ce goût du travail bien fait, il tente de le communiquer à ses élèves qui fréquentent l'atelier de menuiserie au

Service des loisirs de Sillery. Avec le bricolage qui connaît une vogue sans pareille, le prix du bois ne cesse de grimper avec la demande. Aussi les conseils qu'il donne à ses élèves au moment de l'achat valent pour n'importe quel débutant travaillant seul. Il suggère d'aller directement dans les cours à bois, prendre son temps pour trouver le bois qu'il faut et, lorsque c'est fait, de l'examiner sur toutes les faces et aux extrémités pour éviter de se retrouver avec des planches qui seraient fendillées, ce qui évite dans certains cas, de frapper des noeuds...

Certains marchands n'aiment pas, et non sans raison, que le client aille fouiller ainsi dans sa cour, car le bois étant cordé par ordre de grandeur, beaucoup de gens ne prennent pas soin de le remettre en place lorsqu'ils ont fait leur choix. S'il s'agit de fabriquer un meuble ayant des courbes, il faut éviter de choisir un bois qui a des noeuds. Le frêne et le cèdre dit-il, sont des bois qui se travaillent bien à la vapeur et on peut y donner les courbes désirées.

Séchage et entreposage

Le séchage du bois peut poser certains problèmes. Lorsqu'il sort du moulin à scie, il n'y a qu'environ 15 pour 100 d'humidité. S'il provient de chez le marchand, il faut entre 2% à 3 mois pour qu'il soit "travaillable". Au

moment d'entreposer son bois, il est préférable que les planches ne se touchent pas, en plaçant des blocs de dimension égale entre chacune d'elles, de façon à laisser circuler l'air sinon, elles risquent de coller.

Bien qu'il n'aime pas suivre rigoureusement des méthodes, quelles qu'elles soient, il croit qu'une ou deux heures à faire un bon plan peut épargner beaucoup de temps dans la fabrication d'un meuble, sinon, il peut se glisser des erreurs qu'on ne peut se permettre avec le coût élevé du bois. Pour d'autres, il suffit parfois d'un simple croquis, avec les principales dimensions et les détails de l'assemblage. Une bonne concentration de l'esprit est importante au fur et à mesure que le travail progresse.

La finition est, pour lui, d'une importance extrême et le sablage est une étape très importante. Il aime utiliser l'huile de lin pour bien noir le bois. De plus, la cire d'abeille diluée dans un bain-marie avec un peu d'huile de lin et de térébenthine qu'il laisse figer est une recette qui lui a pris beaucoup de temps à mettre au point.

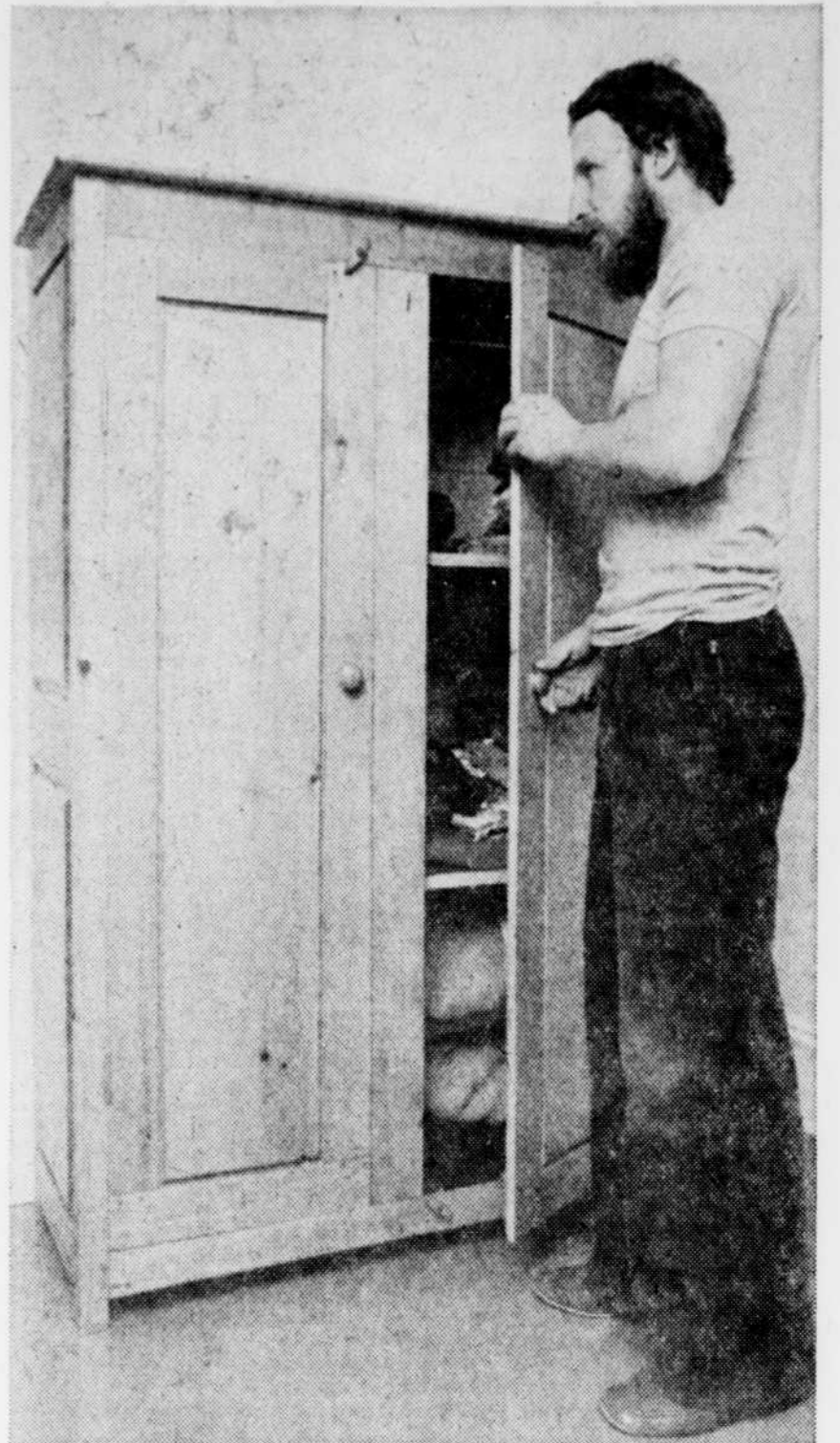
S'il devait donner des conseils aux jeunes couples qui désirent se meubler, ce serait de n'acheter que l'essentiel au début, morceau par morceau et d'y mettre le prix au lieu de

faire des compromis avec la qualité et de tout se procurer à des prix d'aubaine qui n'en sont pas toujours.

Moins cher que le bois, le contreplaqué offre aussi moins de possibilités. Très fonctionnel, il suggère de l'utiliser par exemple pour des placards, des espaces de rangement dans un sous-sol ou pour tout autre objet pratique.

"Bien qu'il y ait de belles finitions dans le contreplaqué, cela restera toujours du contreplaqué alors que le bois acquiert de la valeur en vieillissant".

■ Place aux bricoleurs veut être un hommage au talent et à l'ingéniosité de nombreux Québécois et une incitation au bricolage. Ces colonnes sont donc à la disposition de ceux qui ont continué ou redécouvert la tradition. Dans un monde de plus en plus artificiel, le contact avec le bois, le cuir, le métal ou le tissu devient une médecine, une économie et un passe-temps. N'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire et nous irons discuter bricolage avec vous ou faites-nous part du nom d'un parent ou d'un ami susceptible de partager ses expériences et ses motivations avec les autres bricoleurs.



Une armoire à linge fabriquée par Jean-Guy Boisbriand, un bel exemple d'un meuble à la fois beau et utile.

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC VOUS RAPPELLE QU'IL EXISTE UN PROGRAMME DE FORMATION À TEMPS PLEIN À L'INTENTION DE TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE:

1. parfaire sa formation générale.
2. se perfectionner dans son métier ou occupation (perfectionnement). TYPE B
3. se réorienter et/ou apprendre un métier ou une profession (débutant). TYPE A

Les étudiants admis à ce programme recevront des allocations de formation. Voici les cours qui débiteront prochainement dans la région:

TITRE DU COURS	DÉBUT	TYPE	ENDROIT	DURÉE
Tech. Infirmier(ère) (gérontologie, gériatrie)	29-01-79	B	Québec	90 jours
Boucher (charcuterie)	29-01-79	B	Québec	75 jours
Soudeur (haute pression)	29-01-79	B	Québec	100 jours
Adjoint à la salle des machines	08-01-79	A	Québec	60 jours
Agent immobilier	29-01-79	A	Québec	120 jours
Tech. Infirmier(ère) (actualisation)	05-02-79	B	Québec	85 jours
Lecteur de plans (électricité)	05-02-79	B	Québec	30 jours
Ouvrier - matricier	05-02-79	B	Québec	100 jours
Soudeur (gaz et électricité)	05-02-79	B	Lévis	80 jours
Cimentier applicateur	12-02-79	B	Québec	30 jours
Soudeur (gaz et électricité)	12-02-79	A	Lévis	100 jours
Tech. fabrication mécanique	12-02-79	B	Thetford	260 jours
Mécanicien (entretien machines industrielles)	12-02-79	A	Thetford	255 jours
Barman	19-02-79	A	Québec	55 jours
Mécanicien (moteurs diesel)	26-02-79	A	Lévis	120 jours
Serveur (hôtel et restaurant)	26-02-79	A	La Malbaie	80 jours
Sommelier (service des vins)	12-03-79	B	Québec	60 jours
Ouvrier sylvicole (plan II)	26-03-79	B	La Malbaie	30 jours

INFORMATION ET INSCRIPTION

Centre de Main-d'œuvre du Canada le plus près de chez-vous. Pour connaître les autres cours offerts dans la région en 1979-79, communiquez avec:



COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC
1010, rue Borne
Québec G1N 1L9
687-1265

Ces programmes de formation sont offerts en collaboration avec le MMI et le MEQ.

UNE NOUVELLE CONCEPTION DE FOYER...

le foyer SUPRA

- S'installe en une journée
- Socle non requis
- Très décoratif
- Produit jusqu'à 35,000 BTU/heure

PIERRE DION enr.
778, Sabrevois — Ste-Foy. Tél.: 656-1724

AUBAINES

CONTRACTEURS - BRICOLEURS
SURPLUS D'INVENTAIRE
A ECOULER
A BAS PRIX:

Matériel électrique - Installations électriques - Cuvettes - Fenêtres en aluminium - Fenêtres panoramiques - Portes - Douches - Grilles de ventilation - Plinthes en plastique et en caoutchouc - Installations de sortie d'urgence - Convecteurs - Fluorescents - Moulures en bois, aluminium et plastique.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30.

1170, TAILLON (ST-MALO), QUÉBEC
681-8886

VEUX-TU... UNE MAISON POUR \$8,000 à \$10,000 DE MOINS QUE TU PAIERAS AILLEURS

Je t'aiderai à te procurer une maison à un prix que tu pourras payer.

Appelle-moi
681-9942
à compter de 13h. jusqu'à 22h. samedi et dimanche de 1h. à 5h.

M. CHARLES BILODEAU
LOGIS-CONSEIL.

LOGIS-CONSEIL INC.
2330, boul. Hamel, Dubérger, Québec.
Bur.: 681-9942 (ouvert tous les soirs, sauf les sam. et dim. soirs)
Rés.: 527-2908

STRUCTOME
"Nous construisons selon les normes et la technique STRUCTOME."

Je désire obtenir de plus amples renseignements et des dépliants gratuits, sans aucune obligation de ma part.

NOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL..... NO DE TEL.....

Sauvegarde des maisons abandonnées

par Monique DUVAL

La Société historique de Québec entend faire sa part dans le mouvement de restauration et de sauvegarde de nos maisons dont plusieurs sont abandonnées, en danger, exposées au vandalisme et au feu.

Le président, M. Guy Doré, nous a appris qu'on est en train de mettre sur pied une Fondation, que les démarches sont en cours pour obtenir la

charte ce qui devrait se faire d'une journée à l'autre. Le but sera d'acheter des maisons intéressantes du côté âge, architecture et histoire, de les restaurer et de les vendre ensuite à des particuliers ou à des organismes. Ces derniers sont souvent découragés par l'ampleur de la tâche à accomplir dans ces cas et aussi du coût élevé des travaux. Ainsi, rien ne se fait, tout le monde déplore l'état de ces malheureuses reliques et pendant ce temps le patrimoine pérille.

Donc, par ce système, un encouragement très fort sera donné à la population soucieuse de conserver ce précieux avoir qui est nôtre. M. Doré et ses collègues insisteront pour que ces bâtiments, une fois rénovés, modernisés, tout en conservant leur cachet, aient un rôle utilitaire. On aimerait y voir vivre des familles ou y voir leurs études ou leurs cabinets des professionnels ou autres travailleurs. D'ailleurs, on le sait, l'entretien se fait

beaucoup plus facilement que lorsque les maisons sont désaffectées et laissées sans vocation.

De quelle façon se feront ces travaux? A qui les confiera-t-on? Pour le moment, M. Doré ne peut répondre à cette question consacrant d'abord ses efforts à la préparation et à l'obtention de la charte. Il affirme cependant que tout se fera en étroite correspondance avec le ministère des Affaires culturelles.

Si la ville de Québec sera la première touchée par cette action de la Société historique de Québec, on est loin d'écartier l'idée d'étendre le mouvement à la banlieue, aussi bien à la côte de Beauport, qu'à la région lévisienne, aussi bien l'île d'Orléans que Beaumont, Saint-Vallier ou Cap-Rouge.



Le Soleil, Roland Marcoux

Un exemple d'une maison que la future action de la SSJB aurait peut-être pu sauver: une vieille maison maintenant démolie qui faisait le coin Saint-Paul-d'Ambourges-Sous-le-Fort.

Un concours d'architecture

Le gouvernement fédéral vient de lancer un concours auprès des architectes canadiens dans le but de susciter la création d'ensembles d'habitation de taille modeste à construire à densité moyenne, soit de 25 à 72 logements par hectare.

Le concours, organisé par

la Société centrale d'hypothèques et de logement et par le Conseil canadien de l'habitation, s'adresse à tout architecte autorisé et membre d'une association ou d'un institut provincial d'architectes. Le gouvernement fédéral consacrera \$135,000 aux prix offerts à cinq régions: Atlan-

tique, Québec, Ontario, Prairies et Colombie britannique. Les modèles présentés devront tenir compte des nombreux besoins distincts du milieu résidentiel: conception de la maison, aires de séjour extérieures, stationnement, orientation des habitations, intimité, utilisation judicieuse du terrain, coût, taille, climat, besoins des enfants, économie de l'énergie et aménagement paysager.

M. André Ouellet, ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, a dit espérer que les projets gagnants serviront de repère pour évaluer la conception des logements à densité moyenne qui seront construits au pays dans les années 1980. En plus

du coût d'immobilisation on tiendra compte des frais d'exploitation annuels. Ainsi, la conservation de l'énergie constituera un critère de sélection essentiel du jury.

Les intéressés peuvent obtenir la documentation nécessaire à leur participation en s'adressant au Concours national de modèles d'habitation 1979, M. Clayton, géant, Société centrale d'hypothèques et de logement, Ottawa, KIA 0P7. A l'issue du concours, l'organisme fédéral publiera deux livres mettant en vedette les modèles gagnants ainsi que d'autres modèles choisis. Le concours se terminera le 31 mai prochain.

Allocations de logement au 3e âge

Faisant suite à une récente déclaration du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure selon laquelle le prochain budget du gouvernement pourrait prévoir des allocations de logement destinées aux personnes âgées, l'Association des Officiers municipaux d'habitation encourage le gouvernement à mettre sur pied un tel projet.

Cette mesure aurait pour but de freiner la construction de logements publics et de permettre aux personnes âgées de conserver le logement ou la maison qu'elles habitent déjà.

Depuis plusieurs années déjà, l'Association des Officiers municipaux d'habitation laquelle regroupe les organismes administrant les logements subventionnés, réclame du gouverne-

ment une telle mesure telle l'allocation de logement pour freiner la construction de logements publics qui croit à un rythme très rapide.

Ainsi, l'association signale qu'en 1978, 163 offices municipaux d'habitation administraient environ 24,000 logements au Québec. Toutefois, une fois la programmation 1978 de la Société d'habitation complétée et les retards de programmations antérieures rattrapés, le nombre d'offices passera à plus de 45,000. Quant au déficit d'exploitation, de \$3,1 millions qu'il était en 1971, pour l'ensemble des offices municipaux d'habitation, il passera à \$59 millions en 1978. Malgré tout cela, dit-on, les listes d'attente sont très longues.

L'Association des OMH croit que

les allocations de logements qui devraient être versées tant aux personnes âgées qu'aux familles à faible revenu, mettraient un frein à la croissance des déficits d'exploitation et permettraient de freiner la construction de logements publics. De plus, l'association estime, à court terme, qu'un programme d'allocations de logement offrirait une solution véritable aux problèmes de logements de plusieurs ménages à faible revenu sans les déplacer de leurs foyers actuels.

Enfin, l'Association des OMH estime que, même si le gouvernement devra continuer de construire des logements publics pour faire face à la pénurie de logements, l'allocation de logement devient une mesure complémentaire très intéressante et qu'il faut encourager par tous les moyens.

Un détecteur GUARDION

Le meilleur détecteur à ionisation.

AVANTAGES:

- Détection à ionisation fiable en vue de l'alerte
- Un bouton d'essai
- Utilise une pile alcaline de 9 volts
- Un signal avertisseur de l'épuisement de la pile se fait entendre à toutes les 45 secondes pendant trente jours.
- Homologation U.L.C.

FB-1A

27.95 PILE INCLUSE

Livraison gratuite dans le Québec Métro. Commandes postales acceptées.

SIDELCO INC.

6, rue Beaubien, Neufchâtel.

843-6042

Disponible au Centre d'Achat l'Ornière du 8 au 13 janvier

Choix complet de maisons.

Construisons sur place, sur votre propre terrain ou sur un des nôtres.

MODULES ORLEANS

663-3817

243 St-Jules, Beauport. (Près du boul. de la Capitale)

LE PRIX DES MAISONS EST-IL IMPORTANT? BIEN SUR, C'EST LA RAISON MEME DE NOTRE REUSSITE

Nous avons conçu une maison qui offre le plus grand espace habitable au meilleur prix en ville.

FAITES QUELQUE CHOSE POUR VOUS ASSURER LA MEILLEURE CONSTRUCTION QUI SOIT!

Nous construisons selon les normes et la technique

Une visite s'impose au: **2125, BOUL. HAMEL, Québec.**

MAXI-LOGI

vous en construira une à votre goût!

STRUCTOME

Travailleurs

SUIS TON COURS

UN COURS, C'EST COURT

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC VOUS RAPPELLE QU'IL EXISTE UN PROGRAMME DE FORMATION A TEMPS PARTIEL À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS.

Ce programme de formation comporte des cours de niveau secondaire et collégial. Ces cours sont gratuits pour les candidats qui répondent aux conditions d'éligibilité au financement. Ce programme a été conçu spécialement pour répondre aux besoins des travailleurs et des employeurs de la région de Québec (03). Les travailleurs en emploi qui désirent se perfectionner dans leur métier ou occupation ainsi que les employeurs qui désirent améliorer la formation de leur personnel devraient trouver dans ce programme un outil de développement important. Les cours offerts regroupent un éventail très vaste des spécialités professionnelles, telles que: techniques paramédicales, techniques de l'équipement motorisé, techniques commerciales, techniques de la construction, techniques de l'alimentation, techniques administratives et autres.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Au Service de l'Éducation des Adultes de votre Commission Scolaire ou de votre CEGEP. À la Commission de Formation Professionnelle.

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

1010, rue Borne Québec G1N 1L9 687-1265

Ces programmes de formation sont offerts en collaboration avec le MMI et le MEQ.

IL EST FACILE D'INSTALLER UN NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU "WESTROC"

- Panneaux légers et flexibles de 2' x 4'
- Faciles à installer
- Lavables, faciles à nettoyer

Un plafond SnapTrak se vend à un prix très raisonnable, tout spécialement si vous tenez compte du temps et des ennuis qu'il vous épargne.

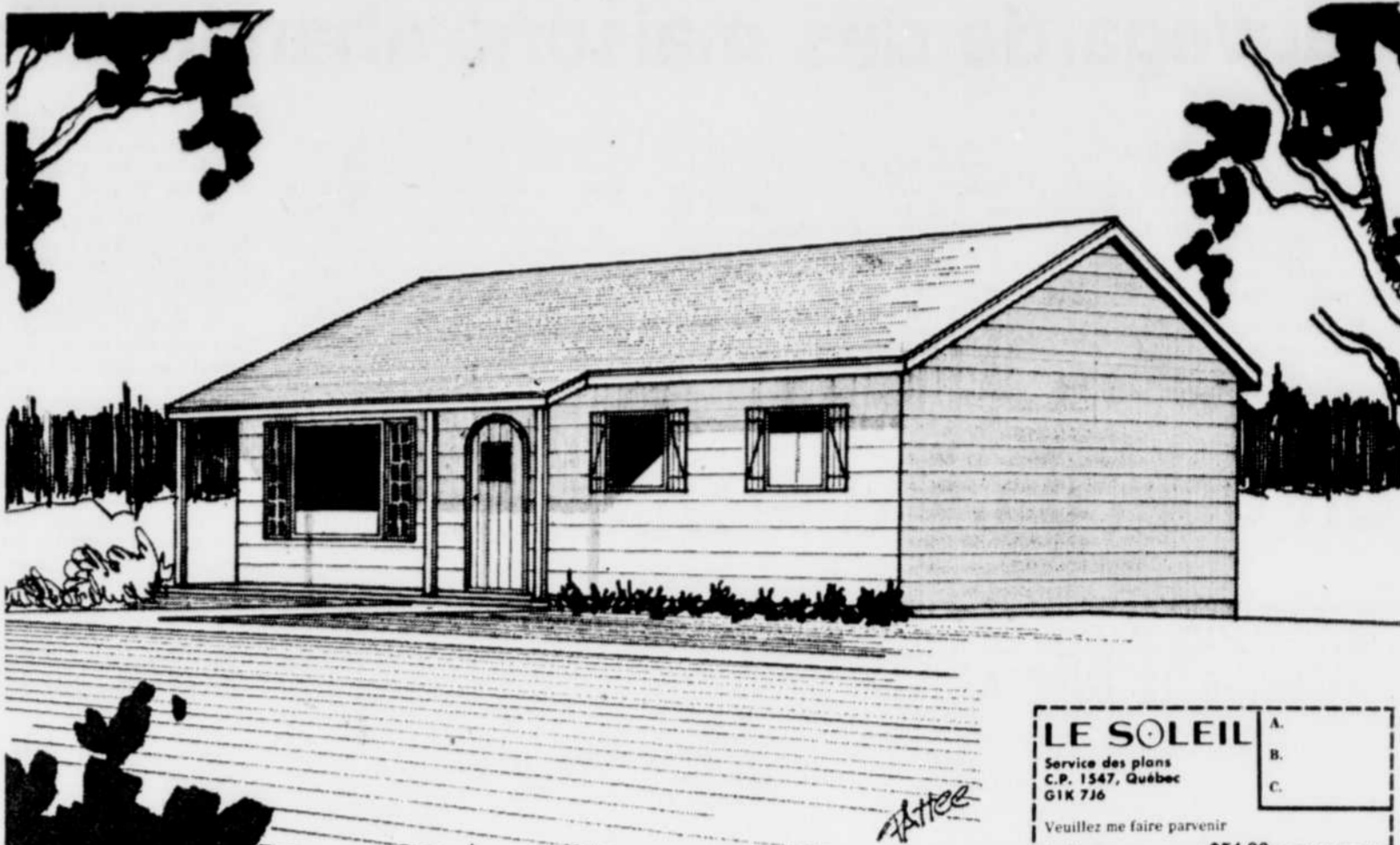
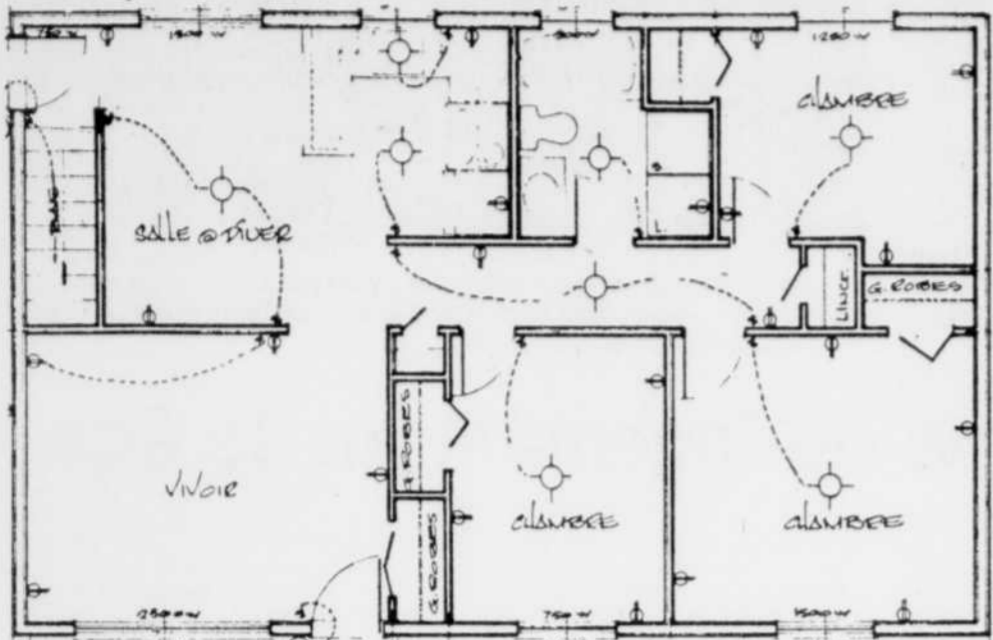
Un plafond SnapTrak vous laisse libre accès à toutes les installations de service, contrairement à certains plafonds qui les enferment à tout jamais; un plafond SnapTrak n'étant surbaissé que de 1 1/2 pouce.

GARON

BOIS & MATÉRIAUX

2901 CHEMIN STE-FOY-653-7258 653-4986

Ma maison



LE SOLEIL

Service des plans
C.P. 1547, Québec
G1K 7J6

A. _____
B. _____
C. _____

Veuillez me faire parvenir
le plan no. _____ à **\$54.00** (taxe incluse) et
copie(s) additionnelle(s) à **\$6.48** ch.
(taxe incluse)
Ci-inclus, mon chèque ou mandat-poste
de \$ _____ fait à l'ordre de

LE SOLEIL LIMITEE

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Téléphone: _____

Ce plan a été conçu pour celui qui veut investir le minimum dans son logement tout en bénéficiant d'une maison fonctionnelle et de bonnes dimensions. Les trois chambres à coucher, le salon-vivier, la salle à manger, la cuisinette et la salle de bains

se répartissent judicieusement les 960 pieds carrés de sa superficie (24 x 40). La disposition des pièces, bien que conventionnelle, demeure très pratique. Les aires de circulation sont commodés. Au sous-sol, des cloi-

sons porteuses constituent déjà un premier pas vers la récupération d'espaces habitables à ce niveau.

Le choix des matériaux a été marqué par le souci de l'économie et de la qualité. La façade a un cachet particulier grâce à la prolongation du toit et aux volets.

Les 9 pages du plan, qui

donnent tous les détails y compris une description des matériaux, sont facilement compréhensibles pour tous. Le chauffage est à l'électricité. Il est possible de remplacer certains matériaux par d'autres: ceux proposés correspondent au moins aux normes de la Société centrale d'hypothèques et de loge-

ment et au Code national du bâtiment.

Le plan numéro 9 a été dessiné par l'Atelier Le Corbusier. On peut se le procurer au coût de \$54 la première copie et de \$6.48 la copie additionnelle. Il suffit de faire parvenir le coupon et de ne pas oublier d'inscrire le numéro 9.

Un soleil à soi...



drouin & parent
CONSTRUCTION INC.
663-7585
364 Selgnaulaire, Beauport
Terrains disponibles un peu partout

Si vous avez un problème de **CONDENSATION** ou de **BUEE** dans les fenêtres **NOUS AVONS LA SOLUTION!**

RESIDENTIEL - COMMERCIAL

OVILA GARNEAU ENR. 661-6025
Entrepreneur général



A STE-FOY



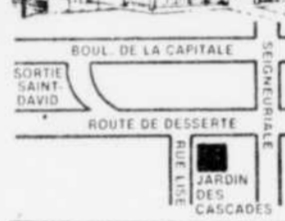
- Hypothèque à 10 1/4%
- Isolation au-delà des normes requises
- Site excellent
- Protégé par le P.C.M.N.
- 6 autres terrains disponibles

Venez nous visiter au **3259, Versant Nord**
CONSTRUCTION DELSA INC.
653-9367 - 842-2782

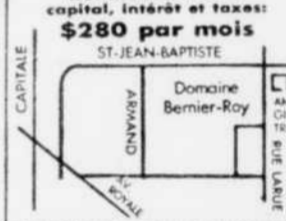
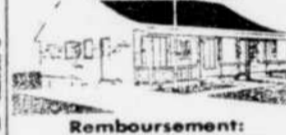


VOUS OFFRE LE CHOIX DE 3 SITES D'HABITATION

JARDIN DES CASCADES
rue Lise Beauport



DOMAINE BERNIER-ROY
Villeneuve
Vue sur le fleuve
\$33,950
MAISONS JUMEELES



PARC CHEVALIER
Rue Grenier Beauport
Terrains boisés



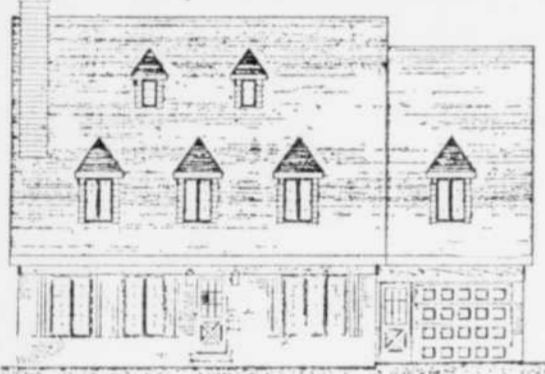
Remboursement: capital, intérêt et taxes:

\$280 par mois

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: de 9h à 17h et 19h à 21h. Samedi et dimanche: de 14h à 17h.

5 ans de garantie
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS
MEUBLES DE LAQUELLES
Compétence et solvabilité!

TEL.: 663-7642



TERRAINS DISPONIBLES

Au Lac-Beauport, avec vue et accès sur le lac et à Charlesbourg, angle place le Marsan et Trudel.



LA COMPAGNIE DE RESTAURATION DU PATRIMOINE INC.

CONSULTEZ DES EXPERTS

661-5066

• Garantie 5 ans •



Des Guides Surs

Les Habitations Ben & Gilbert inc.

2251, Boulevard Hamel, Duberger-Québec, P.Q.

Notre maison, faite selon nos désirs, construite sur le terrain de notre choix et adaptée à nos besoins?

Ben oui, Ben et Gilbert construiront notre maison personnalisée au prix d'une maison de série...

Notre rendez-vous, c'est demain soir, chérie.



"Ici, nous vous écoutons" — Apportez-nous vos projets! Appelez dès aujourd'hui pour votre rendez-vous:

681-4148

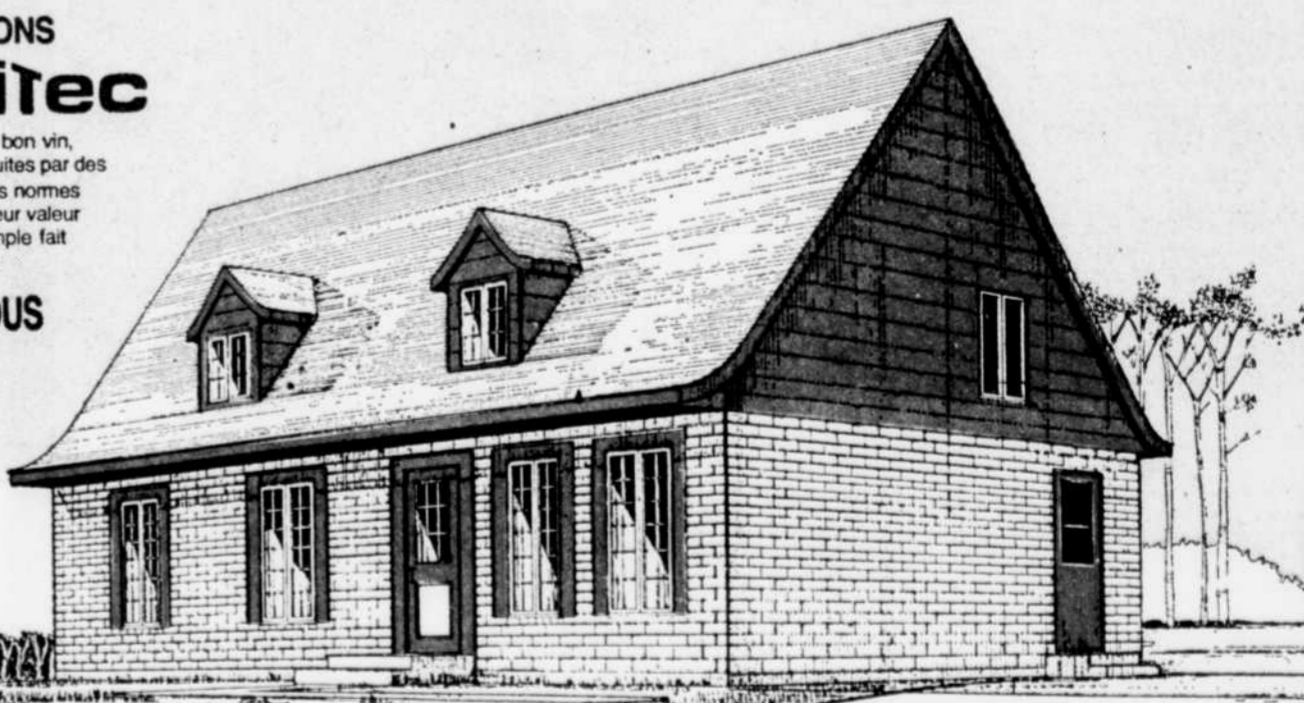
Voulez-vous savoir pourquoi nos clients sont si fiers de leurs maisons?

LES MAISONS **bañitec**

c'est comme un bon vin, elles sont construites par des maîtres selon des normes très spéciales. Leur valeur augmente du simple fait de les posséder.

VEZ-NOUS VOIR

Vous comprendrez pourquoi nous nous sommes gagnés la confiance de tant de monde.



ATTENTION:

NOUS AURONS UNE QUANTITE LIMITEE DE MAISONS POUR OCCUPATION LE PREMIER JUILLET PROCHAIN.

bañitec

2122 BOUL. HAMEL, angle du Vallon

Nous construisons selon les normes et la technique "STRUCTOME"

